



Déclaration préalable au CST du 12 mai 2025



Bonjour à tous,

Nous profitons de cette déclaration préalable **afin d'alerter sur la situation de fascisation actuellement en cours.**

En effet, Bruno RETAILLEAU, ministre de l'Intérieur, a annoncé la veille du 1^{er} mai la dissolution d'Urgence Palestine et de la Jeune Garde. Ayant déjà illustré ses opinions réactionnaires en affirmant qu'il existait « *une sorte de régression vers les origines ethniques* » des jeunes issus de l'immigration, **il récidive en voulant dissoudre des collectifs œuvrant pour la dignité et l'émancipation du peuple palestinien pour l'un, et combattant l'extrême droite et menant des actions antifascistes pour l'autre.**

Urgence Palestine est un collectif organisant des actions et mobilisations en faveur de l'autodétermination de la Palestine. Le premier ministre justifie sa décision de dissolution en estimant « *taper sur les islamistes* ». À l'heure où le peuple palestinien fait face au génocide et à la famine, on ne sait pas trop comment réagir face à de tels propos. La CGT Ville de Lyon s'alarme de la criminalisation galopante du mouvement de soutien au peuple palestinien. Comme le disait Marx : « *L'histoire se répète : la première fois comme une tragédie, la seconde fois comme une farce.* ».

Nous tenons à affirmer que cette association a le droit de défendre l'autodétermination du peuple palestinien, comme toute analyse critique des politiques internationales, qui relève de la liberté d'expression et de la liberté d'association et ne peut justifier une dissolution.

Concernant la décision de dissolution de la Jeune Garde, Bruno RETAILLEAU la justifie en mentionnant que « *plusieurs membres de la Jeune Garde sont mis en cause par la justice, notamment pour des faits de violence* ». **Le gouvernement choisit de céder aux revendications de la droite et de l'extrême droite.** La Jeune Garde est, depuis ses 7 ans d'existence, un outil antifasciste indispensable dans la période actuelle. Devons-nous rappeler qu'ici, à Lyon, c'est en partie grâce à la Jeune Garde, membre du collectif « *Fermons les Locaux Fascistes* » (dont la CGT fait aussi partie) que les locaux de l'Agogé et de la Traboule ont été fermés ?

Lors du Conseil municipal du 15 décembre 2022, un vœu relatif à la fermeture définitive de ces locaux, déposé par tous les groupes politiques (sauf Droite, Centre et Indépendants) avait été voté. **Vous aviez alors montré symboliquement votre soutien à cette lutte. Nous vous demandons ici de renouveler votre soutien en dénonçant cette dissolution.**

Aujourd'hui, l'extrême-droite est décomplexée et ses militants s'affichent dans les rues en manifestant librement, en commettant des agressions racistes et homophobes, particulièrement à Lyon. Le gouvernement en place pratique la politique de la complaisance vis-à-vis de ces organisations et la matraque vis-à-vis de ceux qui s'opposent aux thèses racistes et fascistes. **La CGT Ville de Lyon réaffirme ici partager la lutte contre l'extrême droite et ses idées.**

Nous estimons que la procédure de dissolution engagée à l'encontre de la Jeune Garde soulève des questions préoccupantes sur l'utilisation des outils juridiques pour restreindre l'action militante et antifasciste. En 2021, la CGT avait dénoncé la loi dite « *séparatisme* » confiant au ministère de l'intérieur le pouvoir de dissoudre des associations sans décision de justice. Depuis, les dissolutions se sont multipliées, parfois annulées par le conseil d'État en raison de motifs insuffisants.

Nous appelons à la vigilance face à toute dérive autoritaire qui viserait à museler les forces progressistes et menacerait l'ensemble du mouvement social.

Ces deux dissolutions s'inscrivent dans un contexte de répression croissante des mouvements sociaux, syndicaux et associatifs, et menacent les libertés fondamentales d'expression et d'organisation.

Nous appelons l'ensemble des organisations syndicales, politiques et associatives attachées aux principes démocratiques à se mobiliser contre ces atteintes aux libertés fondamentales pour la liberté d'expression, d'organisation et d'association.



Rejoignez la CGT pour défendre le service public,
nos emplois et nos conditions de travail !
10 rue Joseph SERLIN 69001 LYON
Tél : 04 72 10 39 46
cgtvillede lyon.fr



FIER-E-S
des FONCTIONNAIRES !